



EAUX DE VIENNE / SIVEER

**DOSSIER DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE
POUR LA MISE EN PLACE DES PERIMETRES DE PROTECTION
DU CAPTAGE DE LA SOURCE DE LA PREILLE
SUR LA COMMUNE DE BOIVRE-LA-VALLEE (86)**

Pièce D : Description des installations de production et de distribution

Selon le dossier de demande d'autorisation d'utilisation d'eau de novembre 2012

ARTICLE 1 DE L'ARRETE DU 20 JUIN 2007 (ALINEA 7)

Mai 2020 – TA 17 079 Lot2

*Rédaction : Girardeau Nadia
Validation : Girardeau Franck*



**EXPLOITATION, GESTION, VALORISATION ET PROTECTION
DES RESSOURCES DU SOUS-SOL**



1. LA COLLECTIVITE DESSERVIE

1.1. Maître d'ouvrage

Le maître d'ouvrage du captage d'eau potable de la Fontaine de Maillé est le SIAEP des Trois Vallées. Ce syndicat des eaux a été constitué le 1^{er} janvier 2008 (par l'arrêté préfectoral du 13/11/2007), après dissolution du SIAEP d'Ayron-Maillé-Latillé et du SIAEP de la Région de Montreuil-Bonnin.

Le territoire desservi (**Figure 27**) par le SIAEP des Trois Vallées comprend les communes de :

- l'ancien SIAEP d'Ayron-Maillé-Latillé :
 - Ayron
 - Maillé
 - Latillé
- l'ancien SIAEP de la Région de Montreuil-Bonnin :
 - Benassay
 - la Chapelle-Montreuil
 - Lavausseau
 - Montreuil-Bonnin

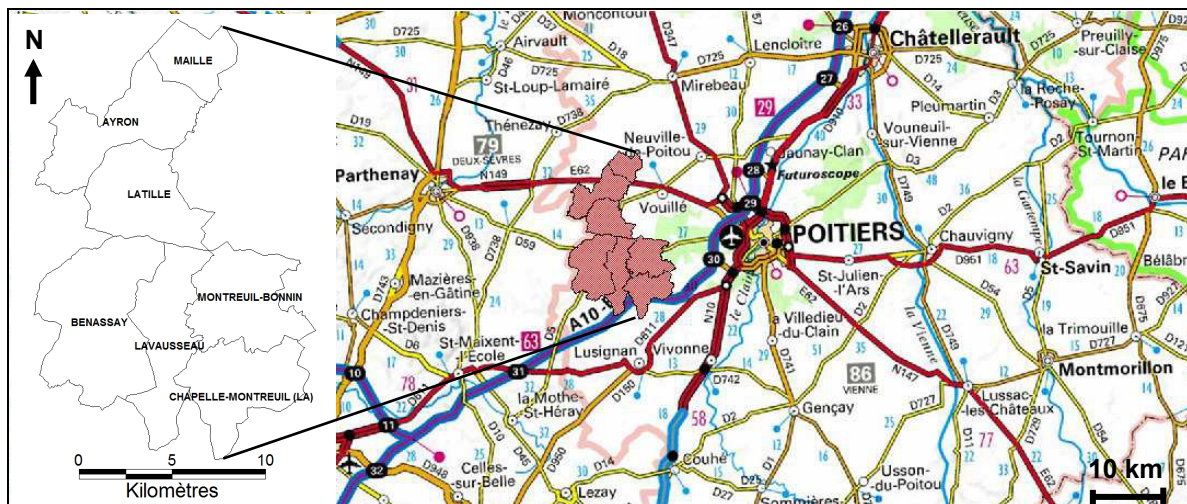


Figure 27 : SIAEP des Trois Vallées

La commune de Béruges adhère au SIAEP de la Région de Montreuil-Bonnin jusqu'au 1^{er} janvier 2005, date à laquelle elle a intégré la Communauté d'Agglomération de Poitiers (CAP). Cette commune reste toutefois à ce jour alimentée par les ressources du SIAEP des Trois Vallées par le biais d'un achat d'eau.

Du point de vue de l'alimentation en eau potable, le SIAEP des Trois Vallées est composé de deux unités de distribution UDI¹ d'eau destinée à la consommation humaine. Ces deux UDI

UDI¹ : une unité de distribution est une zone géographique desservie par une qualité d'eau sensiblement identique tout au long de l'année.

(Figure 28) correspondent aux anciens territoires du SIAEP d'Ayron-Maillé-Latillé (UDI-1) et du SIAEP de la Région de Montreuil-Bonnin (UDI-2).

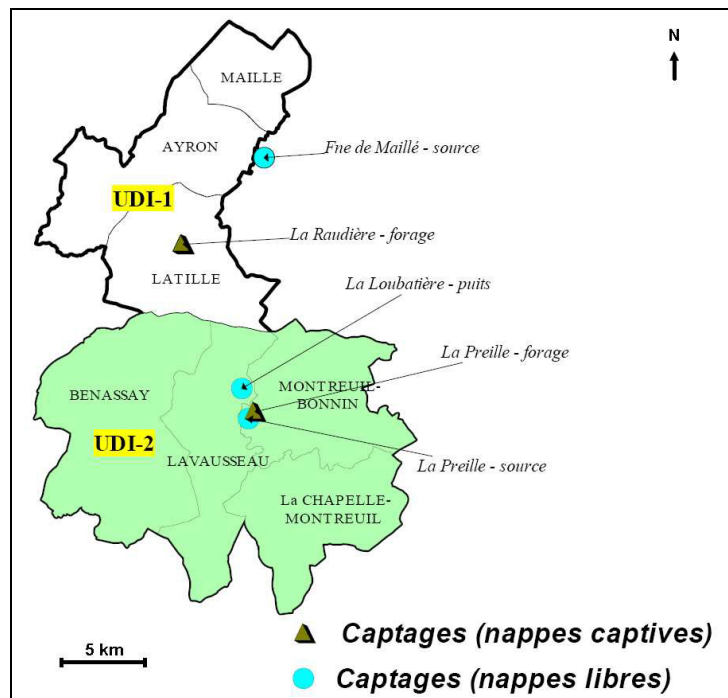


Figure 28 : présentation des deux UDI du SIAEP des Trois Vallées - Source : ARS

Les eaux captées proviennent des ressources en eaux souterraines de cinq sites : deux captages en nappes captives et trois en nappes libres. L'UDI1 est alimentée par la ressource d'une nappe libre (Fontaine de Maillé sur la commune de Chiré-en-Montreuil) et la ressource d'une nappe captive (forage de la Raudière sur la commune de Latillé). L'UDI2 est alimentée par la ressource de deux nappes libres (source de la Preille sur la commune de Montreuil-Bonnin, et le puits de la Loubatière sur la commune de Lavausseau) et la ressource d'une nappe captive (forage de la Preille sur la commune de Montreuil-Bonnin).

La production et la distribution de l'eau sur l'ensemble du SIAEP des Trois Vallées sont assurées par le SIVEER, syndicat des eaux de la Vienne, qui est le gestionnaire de ces ouvrages.

L'étude portant sur les périmètres de protection de la source de la Preille, seule l'UDI2 sera prise en compte dans la suite de ce rapport.

1.2. Evolution démographique

Sources :

- SIVEER
- INSEE (<http://www.insee.fr>, consultation le 27/04/12) ;

La population principale des quatre communes constituant l'UDI2 du SIAEP des Trois Vallées a montré une baisse de l'ordre de 209 habitants entre les recensements de 1968 et 1975 (Figure 29). Depuis 1975, la population n'a cessé d'augmenter (+ 688 habitants sur le territoire de l'UDI2 entre 1975 et 2008, soit une hausse de 31,1 %), avec une évolution

relativement progressive. En effet, entre les recensements de 1975 et 1982, la population de l'UDI2 augmente de 8,2 % (soit 182 habitants supplémentaires en 7 ans). Entre 1982 et 1990, l'UDI2 accueille 166 habitants supplémentaires en 8 ans (+ 6,9 %). Entre les recensements de 1990 et 1999, la hausse de la population ralentit un peu avec 133 nouveaux habitants en 9 ans, soit une hausse de seulement 5,1 %. En revanche, entre 1999 et 2008, la tendance à la hausse s'accélère avec une augmentation moyenne de 29 habitants par an (+ 7,6%) sur l'ensemble du territoire de l'UDI2. **Ainsi, en considérant un maintien de la tendance de l'évolution démographique actuelle, la population à prendre en compte à l'horizon des vingt prochaines années et de 3400 habitants.**

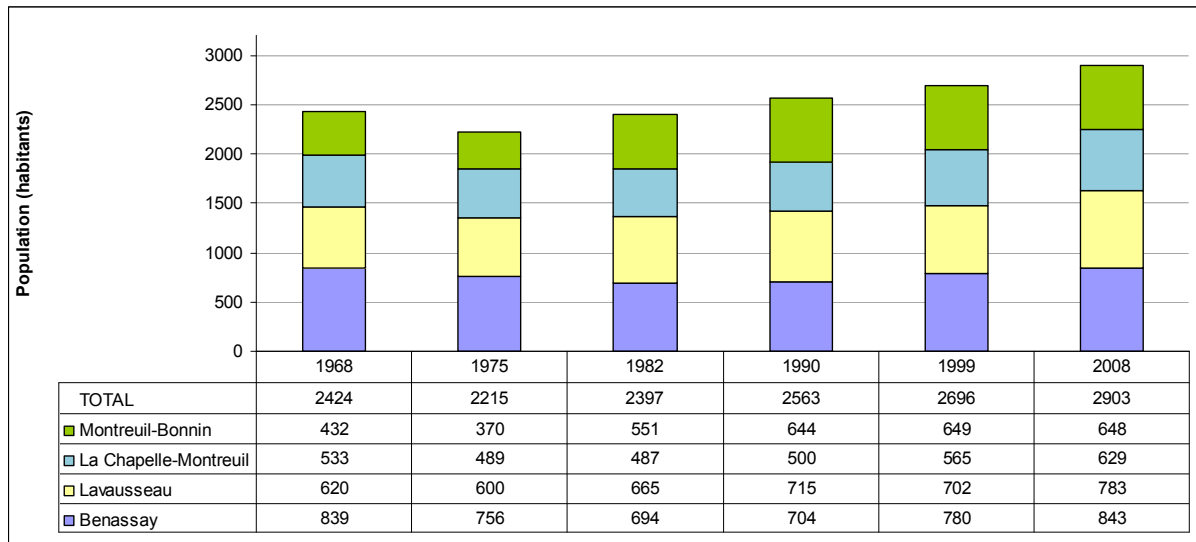


Figure 29 : évolution démographique – UDI2 du SIAEP des Trois Vallées - Source INSEE

Cette évolution croissante de la population sur le territoire de l'UDI2 du SIAEP des Trois Vallées se traduit par une augmentation du nombre d'abonnés (**Figure 30**) sur les douze dernières années (+ 506 abonnés, soit une hausse de 17,7%).

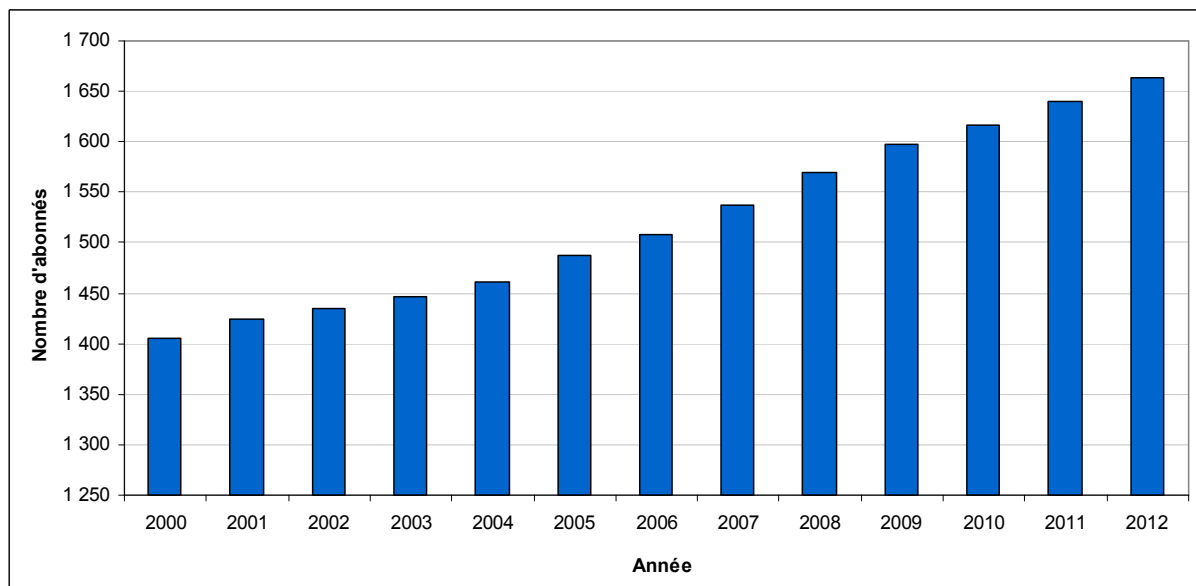


Figure 30 : évolution du nombre d'abonnés - UDI2 du SIAEP des Trois Vallées - Sources SIVEER

2. ORGANISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

2.1. Sites de production actuels

Les SIAEP des Trois Vallées dispose de trois sites de production (**Tableau 19**) pour l'Alimentation en Eau Potable des quatre communes de l'UDI2 (Benassay, Lavausseau, Montreuil-Bonnin et la Chapelle-Montreuil) et pour la commune de Béruges (vente à Grand Poitiers):

- le *forage de "la Preille"* situé à Montreuil-Bonnin ;
- le captage de la *"source de la Preille"* (objet de l'étude) localisé à proximité de *la Boivre* sur la commune de Montreuil-Bonnin ;
- le captage de la *"source de la Loubatière"* à Lavausseau.

Tableau 19: sites de production d'eau potable de l'UDI2 du SIAEP des Trois Vallées

	Forage de la Preille	Source de la Preille	Source de la Loubatière
Commune	Montreuil-Bonnin (86)	Montreuil-Bonnin (86)	Lavausseau (86)
Capacité de pompage	Débit autorisé : 70 m ³ /h Débit d'exploitation diminué à 35 m ³ /h car forte teneur en fluor	Débit d'exploitation : 35 m ³ /h	Débit autorisé : 40 m ³ /h Débit d'exploitation diminué à 25 m ³ /h car forte teneur en nitrates
Date de mise en service	1991	1960	1976 (les équipements les plus anciens existants à la station sont de cette date)
Origine de l'eau	Aquifère du Jurassique inférieur	Aquifère du Jurassique moyen	Aquifère du Jurassique moyen
Traitement(s) avant distribution	Désinfection au chlore gazeux	Filtration sur filtres à sable ouvert Désinfection au chlore gazeux	Filtre à Charbon Actif Injection de WAC (turbidité) Désinfection au chlore gazeux

La ressource captée par le forage de La Preille (aquifère Infratoarcien) présente une forte teneur en fluor dans ce secteur. La teneur moyenne en fluor des eaux de ce forage est de 4,5 mg/l, alors que la norme pour une eau destinée à la consommation humaine (arrêté du 11 janvier 2007) est de 1,5 mg/l. Le débit d'exploitation de cet ouvrage a donc été abaissé à 35 m³/h. Par ailleurs, les eaux de cette ressource infratoarcienne, sont diluées avec la ressource de la nappe supratoarcienne des deux autres captages de l'UDI2.

La ressource prélevée à la source de la Loubatière est très vulnérable compte tenu de son environnement amont. La teneur en nitrates des eaux brutes n'est pas conforme à la norme pour la consommation humaine, d'où la nécessité de diluer cette eau avec celle des deux autres ressources de l'UDI. Les vitesses de transfert au sein de l'aquifère sont très rapides, comme cela a pu être constaté il y a quelques années lors d'une fuite d'une cuve d'azote située à 1,5 kilomètres en amont du captage. La protection de cet ouvrage s'avère donc très difficile.

En plus du traitement contre la turbidité (*cf partie 1 de la pièce n°5*), la source de la Preille nécessite également un mélange avant distribution, pour diminuer la teneur en nitrates.

Les ressources de la nappe supratoarcienne (sources de la Preille est de la Loubatière) sont vulnérables aux pollutions de surface et doivent subir en plus de la désinfection des traitements physico-chimiques avant leur distribution. Par ailleurs, les fortes teneurs en nitrates de ces ressources et la présence d'une concentration élevée de fluor dans la nappe infratoarcienne (forage de la Preille) entraînent la nécessité d'un mélange de ces ressources pour que l'eau distribuée soit conforme aux normes en vigueur.

2.2. La production d'eau potable

2.2.1. Production et consommation à l'échelle de l'UDI

Entre 2000 et 2011, le volume annuel d'eau produit (**Figure 31**) par les ressources de l'UDI2 (source et forage de la Preille, source de la Loubatière et captage de la Montagne (Béruges) jusqu'en 2004) varie entre 390 320 m³ en 2002 et 323 639 m³ en 2008, soit une moyenne de 350 972 m³/an. Entre 2002 et 2004, la production d'eau diminue de 52 991 m³, soit 13,6 % des volumes captés, tandis que sur cette même période le nombre d'abonnés croît de 2 %. De 2004 à 2010, la production d'eau sur l'UDI2 reste globalement constante avec un volume moyen annuel de production de 336 143 m³. Sur cette même période, le nombre d'abonnés accroît de 10,6 % (155 nouveaux habitants). Il est à noter que, le rendement moyen du réseau est passé de 78,3 % (2000 à 2003) à 88,2 % (2004 à 2011). En 2011, les prélèvements d'eau repartent à la hausse, avec un volume de production de 362 348 m³, soit une hausse de 3,2 % par rapport à la moyenne de la période 2004-2010. Tandis qu'entre 2010 et 2011, le nombre d'abonnés augmente de 1,5 %.

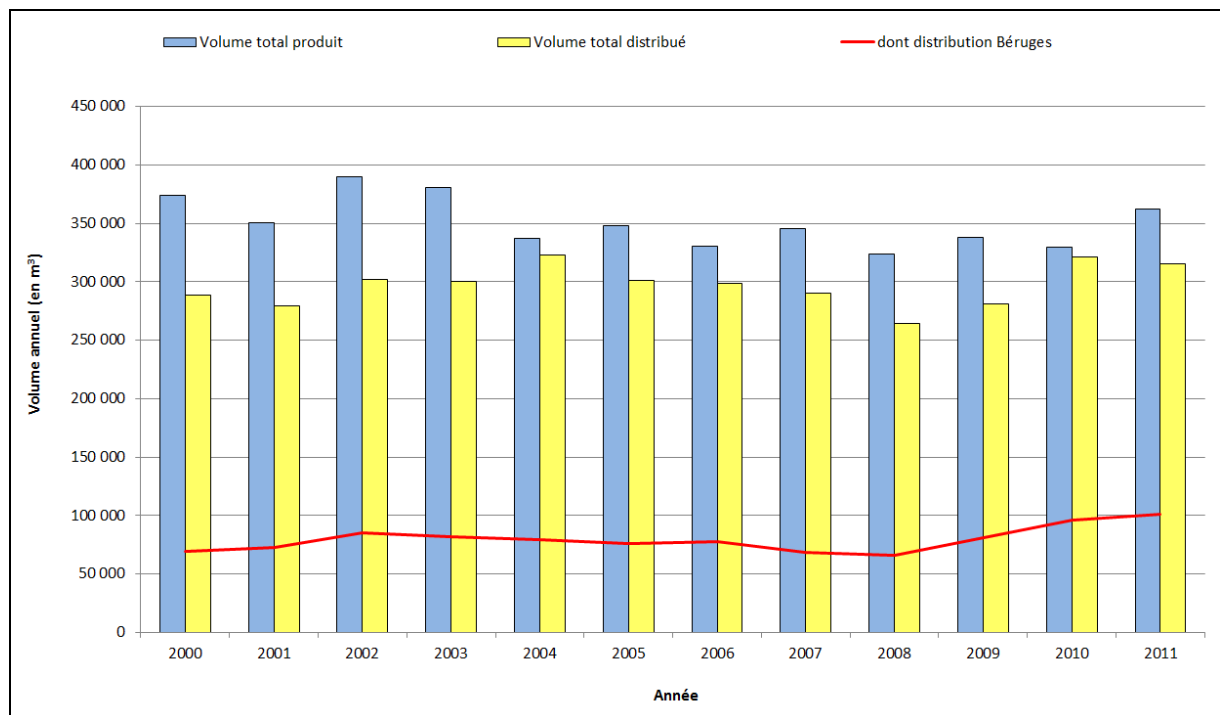


Figure 31 : évolution annuelle des volumes vendus et produits sur l'UDI1 - Source: SIVEER

L'évolution des volumes d'eau distribués à partir de ses ressources (**Figure 31**) sur le territoire de l'UDI2 du SIAEP des Trois Vallées et de Grand Poitiers pour l'alimentation de la commune de Béruges, progresse globalement de 2000 à 2004 passant de 288 633 m³ à

322 582 m³ (+ 11,8%). De 2004 et 2008, la distribution d'eau potable diminue de 58 120 m³, soit une baisse de 18 %. Entre 2008 et 2010, la consommation d'eau a de nouveau progressé pour atteindre 321 373 m³ d'eau vendue en 2010. Parallèlement, la production sur ces deux périodes (2004-2010) est globalement stable. Le volume annuel distribué pour l'année 2011 (315 277 m³) diminue sensiblement, tandis que le volume annuel de production (362 348 m³) repart à la hausse.

Le rendement du réseau sur l'UDI2 varie entre 77,1 % (en 2000) et 97,5 % (en 2010), avec un **rendement moyen du réseau de 88 % entre 2000 et 2011.**

L'étude de l'évolution annuelle de la répartition de la production entre les différentes ressources de l'UDI2 (**Figure 32**), montre une diminution, depuis 2005, de l'exploitation du forage de la Preille du fait de trop fortes teneurs en fluor. Cette diminution des prélèvements à l'Infratoarcien et l'arrêt du captage de la Montagne à Béruges, sont compensés par une augmentation des prélèvements de la nappe supratoarcienne au niveau des sources de la Preille et de la Loubatière. Depuis 2005, la source de la Preille est la principale ressource de production, avec un volume annuel moyen de prélèvement de 144 566 m³. Le forage de la Preille, est la seconde ressource de l'UDI2. Depuis 2005, le prélèvement annuel moyen de cet ouvrage s'élève à 102 021 m³. Enfin, la source de la Loubatière, sensible aux nitrates, pesticides et à la turbidité, est exploitée dans des proportions sensiblement identiques au forage de la Preille, avec un volume annuel de production de 93 130 m³ sur la période 2005-2011.

A partir de 2005, les volumes annuels produits par chaque captage sont sensiblement les mêmes. En effet, cet équilibre permet de diluer les eaux, afin de réduire la teneur en fluor du forage de la Preille et de diminuer les concentrations en nitrates et pesticides de la ressource captée à la source de la Loubatière. Afin d'obtenir cet équilibre, le débit d'exploitation de chacun des ouvrages a été diminué.

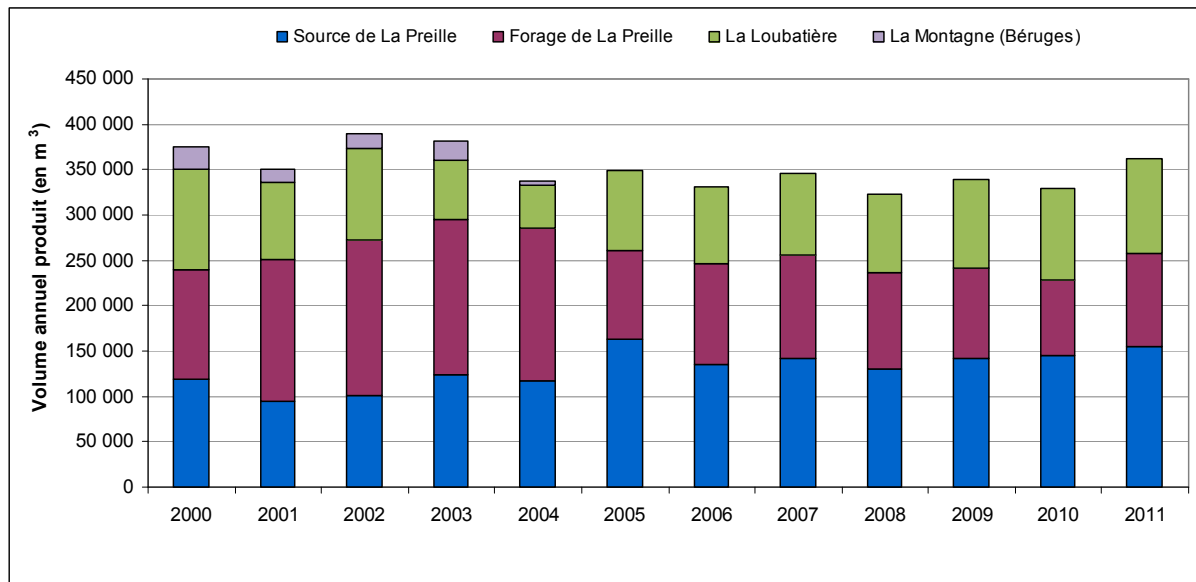


Figure 32 : répartition de la production annuelle entre les différentes ressources de l'UDI2 du SIAEP des Trois Vallées - Source: SIVEER

L'étude de l'évolution temporelle de la répartition entre les volumes mensuels prélevés aux différents captages de l'UDI2 (**Figure 33**) montre une évolution dans la répartition de ces ressources.

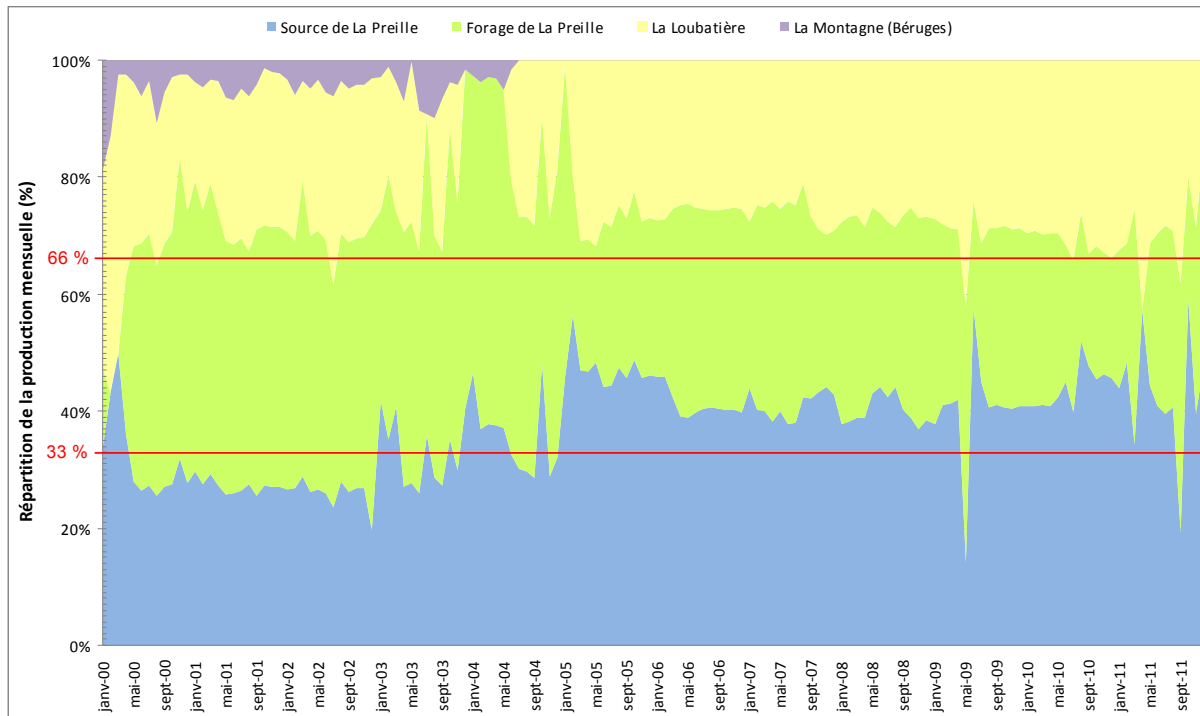


Figure 33 : répartition de la production mensuelle entre les ressources de l'UDI2 du SIAEP des Trois Vallées - Source SIVEER

Avant 2005, le SIAEP des Trois Vallées disposait de quatre ressources (source et forage de la Preille, source de la Loubatière et captage de la Montagne) pour l'alimentation en eau potable de son UDI2. La source de la Preille était alors la seconde ressource de l'UDI (derrière le forage de la Preille), avec 31 % des volumes produits (43 % pour le forage). Lors de l'arrêt du captage de la Loubatière, de décembre 2003 à mai 2004, ces prélèvements ont été compensés par une augmentation des prélèvements principalement sur les sites de la Preille (source et captage).

En juillet 2004, l'exploitation du captage de la Montagne à Béruges, qui représentait 4,6% des besoins de l'UDI2, a été arrêté à cause de sa trop forte teneur en fluor. Au 1^{er} janvier 2005, la commune de Béruges a intégré Grand Poitiers. Pour pallier le déficit de production du captage de la Montagne, l'exploitation du forage et de la source de la Preille a été légèrement augmentée.

Depuis février 2005, le débit d'exploitation du forage de la Preille a été réduit en raison de la teneur élevée en fluor de l'aquifère infratoarcien dans ce secteur. Depuis cette date, le forage ne représente plus que 29,8 % des volumes produits sur le territoire de l'UDI2. Par ailleurs, les pics de production sur cet ouvrage se font plus rares et viennent pallier, une diminution de la production à la source de la Preille, qui est depuis la première ressource de l'UDI (42,4 % des volumes produits). La source de la Loubatière compense également en plus faible proportion, la diminution des prélèvements au forage de la Preille. En effet, cette ressource

représentait 21,5 % de la production de l'UDI avant la réduction d'exploitation du forage, contre 27,8 % depuis cette date.

L'eau mise en distribution est alors en tout point conforme aux normes de qualités exigées pour une eau destinée à la consommation humaine. Toutefois, des pointes de turbidité peuvent être observées lors de fortes précipitations. Lié à cette turbidité, des pics de concentrations en fer dépassant la norme règlementaire sont occasionnellement constatés, comme en février et décembre 2010 (ARS). Enfin, des traces de déséthyl-atrazine sont parfois décelées, mais ces teneurs sont inférieures aux limites de qualités.

2.2.2. Production journalière à la source de la Preille

Entre avril 2010 et avril 2012, la durée journalière moyenne de pompage au captage est de 12h22min/j, avec un volume journalier de prélèvement (**Figure 34**) moyen de 415 m³. Le volume de production journalier de la source de la Preille est variable, il est compris entre 230 m³/j (20/07/2011) et 731 m³/j (04/06/2011). Cependant, la **Figure 34** montre que le volume journalier capté présente des variations au cours du temps. En effet, entre septembre 2010 et début avril 2011, le volume journalier moyen capté est d'environ 390 m³/j. Entre début avril 2011 et avril 2012, ce volume augmente, mais reste assez irrégulier sur cette période. Par ailleurs, des pics de production sont observables (mai, juin, juillet et décembre 2010 ; février, mars, mai, juin et juillet 2011). Les années 2010 et 2011, sont marquées par une augmentation de la production au printemps. Les volumes mensuels varient de 2 528 m³/mois (mai 2009) à 22 796 m³/mois (juin 2009).

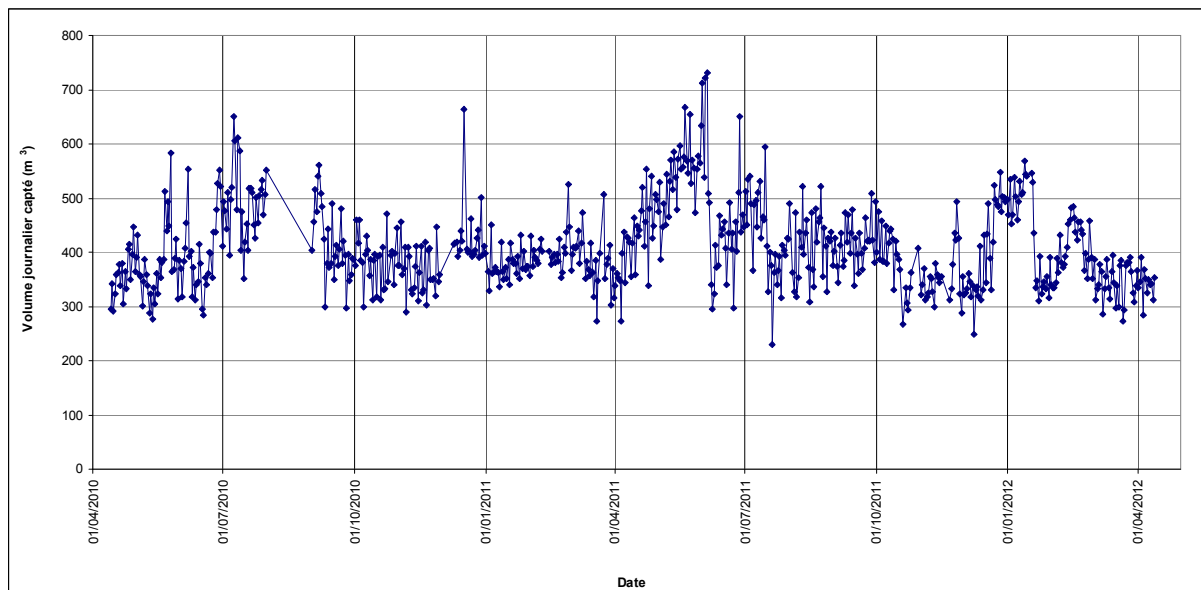


Figure 34 : évolution des volumes journaliers prélevés au captage de la source de la Preille
Source : SIVEER

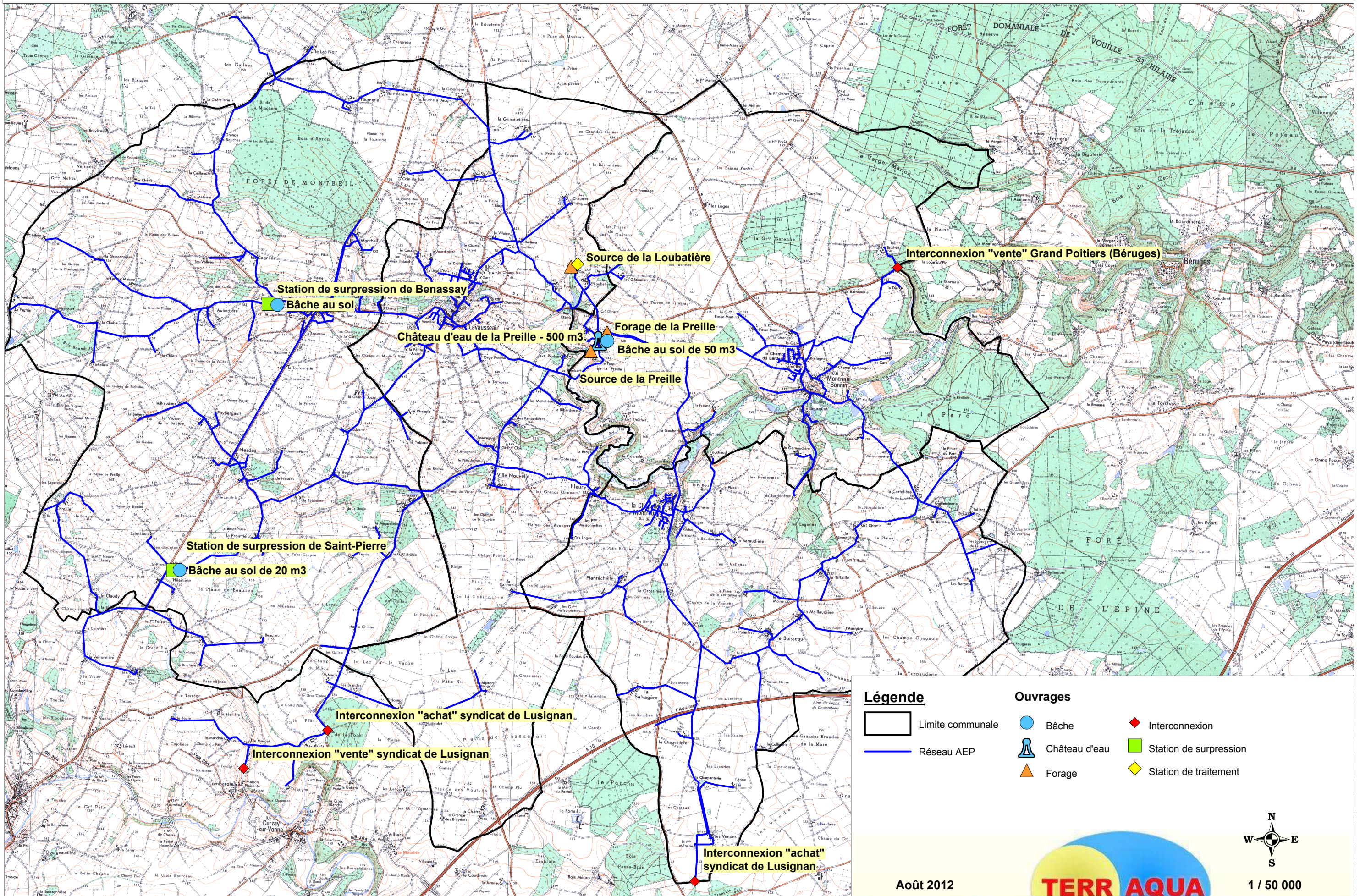
Sur ces deux années étudiées, la source de la Preille prélève en moyenne 414,8 m³ par jour, sur un temps moyen de pompage journalier de douze heures. Le débit d'exploitation moyen de la source est donc de 35 m³/h. Les débits de pointe peuvent atteindre un peu plus de 38 m³/h (38,2 m³/h le 29 décembre 2010).

3. RESEAU DE DISTRIBUTION

3.1. Description du réseau

La **Carte 12** présente les canalisations principales, les stations de captage, de reprises et de traitement sur l'ensemble du réseau de l'UDI2 du SIAEP des Trois Vallées.

Le linéaire du réseau sur l'UDI2 est de **160 km**, soit **62,3% du réseau total du syndicat des Trois Vallées** qui compte 257 km de canalisation sur l'ensemble des deux UDI. Les réseaux du SIAEP des Trois Vallées sont **en fonte et en PVC**.



Légende

Limite communale	Bâche	Interconnexion
Réseau AEP	Château d'eau	Station de surpression
	Forage	Station de traitement

Ouvrages

Août 2012

TERR AQUA

EXPLOITATION, GESTION, VALORISATION ET PROTECTION DES RESSOURCES DU SOUS-SOL

1 / 50 000

Ce réseau permet d'alimenter l'ensemble du territoire de l'UDI2 (Montreuil-Bonnin, la Chapelle-Montreuil, Lavausseau et Benassay), ainsi que la commune de Béruges (appartenant à l'ancien SIAEP de Montreuil-Bonnin) à l'Est de Montreuil-Bonnin et la Chapelle-Montreuil, par l'intermédiaire d'un **compteur d'interconnexion avec la Communauté d'Agglomération du Grand Poitiers**. Pour le moment, il existe également **deux interconnexions avec le syndicat de Lusignan qui permettent un achat d'eau pour la Forêt (Curzay sur Vonne) et une vente pour la Lombardie (Cursay sur Vonne)**.

3.2. Suppresseurs et réservoirs

L'eau captée à la source de la Preille est directement dirigée vers le château d'eau de la Preille, où après un traitement sur filtre à sable (*cf partie 1 de la pièce n°7*), elle est envoyée dans une **bâche au sol de 50 m³**, située au pied du château d'eau. Cette bâche est équipée de deux pompes de 35 m³/h pour monter l'eau dans le **château d'eau de la Preille**. Ce **réservoir sur tour de 500 m³** est localisé sur un terrain situé à + 146,40 m, sa cote de distribution est de + 186,40 m et la cote de son trop-plein est de + 192,90 m.

Le château d'eau de la Preille alimente gravitairement une partie du réseau d'eau potable de l'UDI2 du SIAEP des Trois Vallées (Montreuil-Bonnin, la Chapelle-Montreuil, Lavausseau et Benassay). Il alimente aussi la **station de surpression de Saint-Pierre** (Benassay) qui comprend une **bâche au sol de 20 m³** et la **station de surpression de Benassay** qui comprend également **une bâche au sol**.

La **Figure 35** présente le schéma synoptique du fonctionnement AEP de l'UDI2 du SIAEP des Trois Vallées.

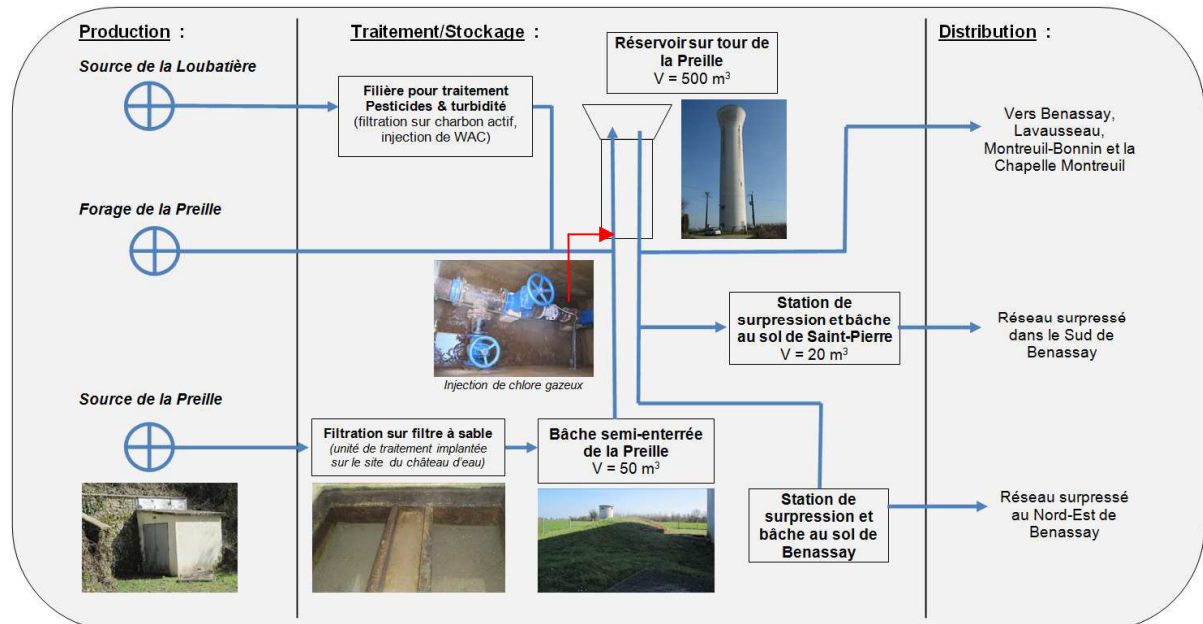


Figure 35 : schéma synoptique du fonctionnement de l'UDI2 du SIAEP des Trois Vallées

3.3. L'avenir

Parmi les trois ouvrages exploités sur l'UDI2, les nombreux problèmes qualitatifs (turbidité, nitrates et pesticides) rencontrés à la source de la Loubatière, entraînent des arrêts momentanés de ce captage qui ont des conséquences sur l'alimentation en eau potable de l'UDI2 (plus forte teneur en fluor de l'eau distribuée).

La politique d'Alimentation en Eau Potable du SIAEP des Trois Vallées et du SIVEER a conduit à l'abandon du captage de la Loubatière. En revanche, malgré sa relative vulnérabilité (turbidité, nitrates et qualité bactériologique médiocre), du fait des besoins en eau de l'UDI2 et de la configuration de son réseau de distribution, le captage de la source de la Preille sera conservé. Pour cela, la procédure de définition et mise en place des Périmètres de Protection du Captage de la source de la Preille doit être menée à son terme.

Une nouvelle ressource, présentant des valeurs de fluor et nitrates inférieures aux normes des eaux destinées à la consommation humaine, est donc nécessaire. Actuellement, seul le SIAEP de Massognes, syndicat limitrophe au Nord de l'UDI1, dispose de ressources en eau de bonne qualité et en quantité excédentaire. Un projet d'interconnexion avec ce syndicat est à l'étude depuis 2006. Un démarrage de travaux est prévu fin 2012 et une mise en exploitation envisagée avant l'été 2013. Ce projet, qui permettra l'achat annuel d'environ 200 000 m³ (pour les deux UDI), a pour objectif la sécurisation qualitative et quantitative des ressources du SIAEP des Trois Vallées.

Le SIAEP de Massognes dispose du forage du Parc (Cuhon), qui capte la nappe captive du Jurassique moyen et dont le débit d'exploitation a été déterminé à 75 m³/h soit 1 500 m³/jour. Ce captage n'est pas exploité actuellement, le syndicat de Massognes a donc donné son accord (20/10/06) pour le mettre à disposition d'autres collectivités. Une analyse réalisée en octobre 1990 sur la qualité de cette ressource a mis en évidence:

- une teneur en nitrates de 1,2 mg/l (valeur très faible);
- une teneur en fluor de 0,57 mg/l (limite de qualité fixée à 1,50 mg/l);
- une teneur en fer de 0,25 mg/l.

La teneur en fer est supérieure à la référence qualité pour les eaux destinées à la consommation humaine fixée à 200 µg/l, mais le site de Cuhon, qui compte deux autres ouvrages est équipé d'une usine de déferrisation dimensionnée pour traiter également l'eau du Parc. De plus, les servitudes de cet ouvrage, sont déjà inscrites aux hypothèques.

Le débit de 75 m³/h (ou 1 500 m³/jour) retenu dans l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique pour le forage du Parc est supérieur aux capacités d'exploitation actuelles des forages de la Loubatière (25 m³/h ; UDI2) et de la Raudière (40 m³/h ; UDI1).

Cette interconnexion permettra donc, par la mise en exploitation du forage du Parc (Cuhon) d'apporter un complément d'approvisionnement en eau au SIAEP des Trois Vallées, au niveau du château d'eau de la Preille (Montreuil-Bonnin) pour l'UDI2 et des réservoirs d'Ayron et de Latillé pour l'UDI1.

L'interconnexion nécessitera la création d'un réservoir de 1 000 m³ avec station de reprise pour alimenter le réseau d'interconnexion qui desservira les différents réservoirs du SIAEP

des Trois Vallées. Cette station sera implantée au pied du château d'eau de Massognes. Les 3 captages Champs Noirs, Sous le Parc et le Parc rempliront directement la bache au sol, en même temps que le château d'eau. Un ensemble de pompage permettra d'alimenter directement l'interconnexion avec le SIAEP des Trois Vallées depuis ce point, sans utiliser le réseau existant du SIAEP de Massognes. La conception de cette station de pompage sera suffisamment souple pour autoriser des plages de débit variées en fonction des besoins du SIAEP des Trois Vallées.

Le réseau d'interconnexion nécessite la pose de 29,5 km de canalisation pour apporter un complément d'approvisionnement en eau sur l'ensemble du territoire du SIAEP des Trois Vallées. Pour l'UDI2, le projet prévoit la pose de 28,5 km de conduite (\varnothing 250 mm intérieur) du réservoir créé au pied du château d'eau de Massognes au réservoir sur tour de la Preille.

4. BESOINS DE PRODUCTION ACTUEL ET FUTUR DE L'UDI2

Compte-tenu de l'évolution démographique observée sur les communes de l'UDI2 du SIAEP des Trois Vallées et des volumes vendus, le **Tableau 20** synthétise les volumes de production observés au captage de la source de la Preille et les besoins de production à retenir pour cette UDI.

Tableau 20 : évaluation des besoins en eau de l'UDI2 du SIAEP des Trois Vallées

<i>Synthèse des prélèvements au captage de la source de la Preille</i>			
	Maximum	Moyen	Minimum
<i>Volume annuel de production (années 2005 -2011)</i>	163 324 m ³ (2005)	144 566 m ³	130 724 m ³ (2008)
<i>Volume mensuel (février 2005 - 2011)</i>	22 796 m ³ (juin 2009)	12 046 m ³	2 528 m ³ (mai 2009)
<i>Volume journalier (années 2010 -2012)</i>	731 m ³ (04/06/2011)	409 m ³	230 m ³ (20/07/2011)
<i>Estimation des besoins futurs pour l'UDI2 du SIAEP des Trois Vallées</i>			
	<i>Besoins actuels (basés sur l'année 2008)</i>	<i>Besoins moyens à l'horizon 20 ans (2029)</i>	
<i>Nombre d'habitants (2008)</i>	2 903	3 400 (+ 17,1%)	
<i>Volume de production (avec Béruges)</i>	323 639 m ³	378 981 m ³ (+ 17,1%)	
<i>Volumes distribués</i>	264 462 m ³	309 685 m ³ (+ 17,1%)	

La source de la Preille produit en moyenne 300 à 450 m³/j, avec une production croissante au printemps. Depuis 2005, c'est la principale ressource de production de l'UDI2 du SIAEP des Trois Vallées (42,4 %). Alors que les deux autres ressources sont exploitées en proportion équivalentes, avec 29,8 % de la production qui est fournie par le forage de la Preille et 27,8 % par la source de la Loubatière.